

Affichage du 7 au 13 octobre 2020 – Catégorie 3 *Déroulement de la dotation*

La dotation aura lieu du 15 au 23 octobre 2020 de 8 h à 16 h.

Nouvelle ligne téléphonique des mouvements internes : 418-818-4649

Vous pouvez être contacté sur l'heure du dîner.

Il est donc important d'inscrire les numéros de téléphone où vous pourrez être joignable facilement dans la section « Note* » lors de la postulation dans Logibec.

Voici des explications supplémentaires quant au déroulement de la dotation du 1^{er} affichage à la suite de la signature du projet pilote de 12 mois avec la partie syndicale.

Le service des mouvements internes accompagné du syndicat appellera les personnes salariées par ancienneté. La personne salariée se verra offrir tous les postes encore disponibles (incluant ceux des affichages précédents) sur lesquels elle a postulé, auxquels elle répond aux exigences et qui lui reviennent par ancienneté.

Il faudra avoir en main tous les postes sur lesquels vous avez postulé. Pour un bon déroulement, nous vous suggérons de noter les postes sur lesquels vous avez postulé et si vous avez des questions sur des postes, référez-vous au gestionnaire avant la dotation, car ceux-ci ne pourront pas vous être expliqués lors de l'appel.

Mises en situation

Le service des mouvements internes tente d'appeler Audrey. Un message lui est laissé sur son cellulaire à 10 h. Audrey a **15 minutes** pour rappeler.

Exemple 1 : Si Audrey rappelle dans le délai de 15 minutes

Audrey rappelle à 10 h 09.

Voici les postes offerts à Audrey :

- Poste J de l'affichage de juin 2019
- Postes C et F de l'affichage de décembre 2019
- Poste E de l'affichage de février 2020
- Poste A (doté à une personne plus ancienne) et postes B, C et D de l'affichage d'octobre 2020

Un seul choix

La personne salariée devra faire un seul choix parmi les postes qui lui seront offerts : soit prendre un poste, soit **maintenir** sa candidature sur un poste qui vient d'être doté à une personne plus ancienne, et ce en attendant de voir si elle termine sa période d'initiation et d'essai.

Audrey pourrait choisir de :

- Prendre le poste J de l'affichage de juin 2019
- Prendre le poste C ou F de l'affichage de décembre 2019
- Prendre le poste E de l'affichage de février 2020
- Maintenir** sa candidature sur le poste A de l'affichage d'octobre 2020
- Prendre le poste B, C ou D de l'affichage d'octobre 2020

Une fois que la personne du service des mouvements internes ait terminé de lister les postes offerts à Audrey, celle-ci demande 15 minutes de réflexion. L'appel se termine à 10 h 12. Audrey rappelle à 10 h 25 pour mentionner son choix.

Si Audrey rappelle à 10 h 28, il est malheureusement trop tard, puisque le délai de 15 minutes est dépassé. Audrey a obtenu par ordre de priorité, le premier poste* de l'affichage le plus récent sur lequel elle a appliqué et auquel elle répond aux exigences. Dans cet exemple-ci, il s'agit du poste B de l'affichage d'octobre 2020.

* Dans le cas où la personne du service des mouvements internes n'a pas pu vous parler, la priorité inscrite dans le système sera donc utilisée.

Exemple 2 : Si Audrey ne rappelle pas dans le délai de 15 minutes

Audrey rappelle à 10 h 16.

Il est malheureusement trop tard, puisque le délai de 15 minutes est dépassé. Audrey a obtenu par ordre de priorité, le premier poste* de l'affichage le plus récent sur lequel elle a appliqué et auquel elle répond aux exigences. Dans cet exemple-ci, il s'agit du poste B de l'affichage d'octobre 2020.

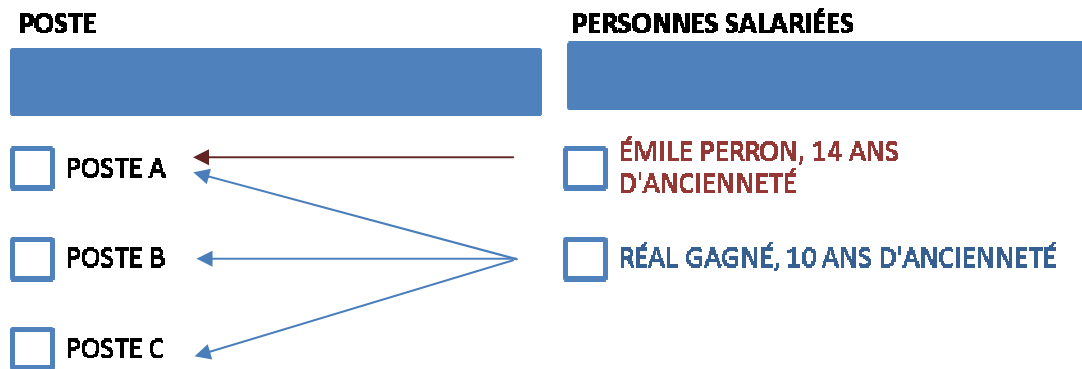
* Dans le cas où la personne du service des mouvements internes n'a pas pu vous parler, la priorité inscrite dans le système sera donc utilisée.

Calcul du nombre de nominations par année

Dès qu'une personne accepte un poste ou maintient sa candidature sur un poste, cela entraîne le retrait de sa candidature sur tous les autres postes pour lesquels elle a exprimé un intérêt (incluant les affichages antérieurs) et compte pour une nomination (un maximum de 3 est permis dans les 12 derniers mois).

Exemple :

AFFICHAGE D'OCTOBRE 2020



1. Émilie Perron a obtenu le poste A, car elle est plus ancienne que Réal Gagné.
2. Réal Gagné a postulé sur trois (3) postes, il a le choix du poste B et C ou maintenir sa candidature sur le poste A. Il doit effectuer un seul choix par affichage.
3. Réal Gagné décide de conserver sa candidature sur le poste A et d'attendre la fin de la période d'initiation et d'essai d'Émilie Perron, alors il refuse le poste B et le C. Cela équivaut à une nomination sur trois (3) annuellement. Prendre note que si Réal Gagné obtient finalement le poste A ultérieurement, cela modifiera la date de cette nomination (octobre 2020) pour la nouvelle date de nomination réelle sur le poste A (lorsque le poste A deviendra à nouveau disponible et qu'il sera offert à Réal Gagné). Au final, cela comptera pour une seule nomination puisqu'il s'agit du même poste.

AFFICHAGE DE NOVEMBRE 2020

POSTE

POSTE A - CANDIDATURE EN ATTENTE DE L’AFFICHAGE DE SEPTEMBRE

POSTE D

POSTE E

PERSONNES SALARIÉES

RÉAL GAGNÉ, 10 ANS D’ANCIENNETÉ

1. Pour l’affichage de novembre, Réal Gagné a le choix de maintenir sa candidature sur le poste A, car la période d’initiation d’Émilie Perron n’est pas terminée, ou de choisir le poste D ou E. Il doit effectuer un seul choix par affichage.
2. Réal Gagné choisit de maintenir sa candidature sur le poste A et de refuser les postes D et E. Il a alors eu sa deuxième nomination. Si son choix était de maintenir sa candidature sur le poste A, il n’aurait pas dû postuler sur les postes D et E.
3. Émilie Perron se désiste du poste A quelques jours plus tard. Le poste A devient à nouveau disponible et il est offert à Réal Gagné, car il était le plus ancien qui avait maintenu sa candidature.

Comment aller voir les informations à mon dossier?

Toutes vos informations sont accessibles sur Logibec Web.

Mes diplômes

Les diplômes que nous avons à votre dossier d’employé se retrouvent dans la section *Formation/Profil académique*. Nous nous baserons sur cette information pour la dotation des postes, il est donc important de vous assurer que tous vos diplômes s’y retrouvent.

Les tests effectués

Les tests effectués se retrouvent dans la section *Formation/Profil continu*.

Les titres d’emploi pour lesquels je suis qualifié

Les informations sur les titres d’emploi pour lesquels vous êtes qualifiés se retrouvent dans la section *Disponibilité/Ma disponibilité/Type : sélectionner Qualification catégorie 3*.

Les tests pour lesquels je suis qualifié

Si vous occupez un poste, mais que vous n’avez pas fait les tests exigés dans le tableau des exigences, vous êtes considéré qualifié pour ces exigences. Par exemple, vous occupez un poste d’agente administrative classe 2-secrétariat mais n’avez pas fait les tests, vous êtes considéré qualifié pour le français intermédiaire, Word intermédiaire et Excel de base.

Si toutefois l'information qui apparaît à votre dossier n'est pas à jour, nous vous invitons à nous écrire un courriel à 02.dotation.interne@ssss.gouv.qc.ca pour nous signaler la situation.

Pour vous inscrire aux tests, vous devez compléter le formulaire d'inscription en cliquant sur le [lien suivant](#).

* Section « Note » pour y inscrire vos numéros de téléphone :

Suivant | Annuler |

Étape 1 de 2 : Priorités des candidatures

Légende : Nouvelle candidature Les candidatures grisées ne sont pas modifiables * Candidature anticipée au registre des postes

Prio.	No. aff.	Service	Unité adm.	Titre d'emploi	Quart	Statut Heures	Programme	Site	Note
1	2020-1383	Test 5	Bidon 5	Agent/E Adm.Cl.2-Sec	J.S.N. (Rotation)	TPT	Terr. Chicoutimi		123-456-789 x